



Finance

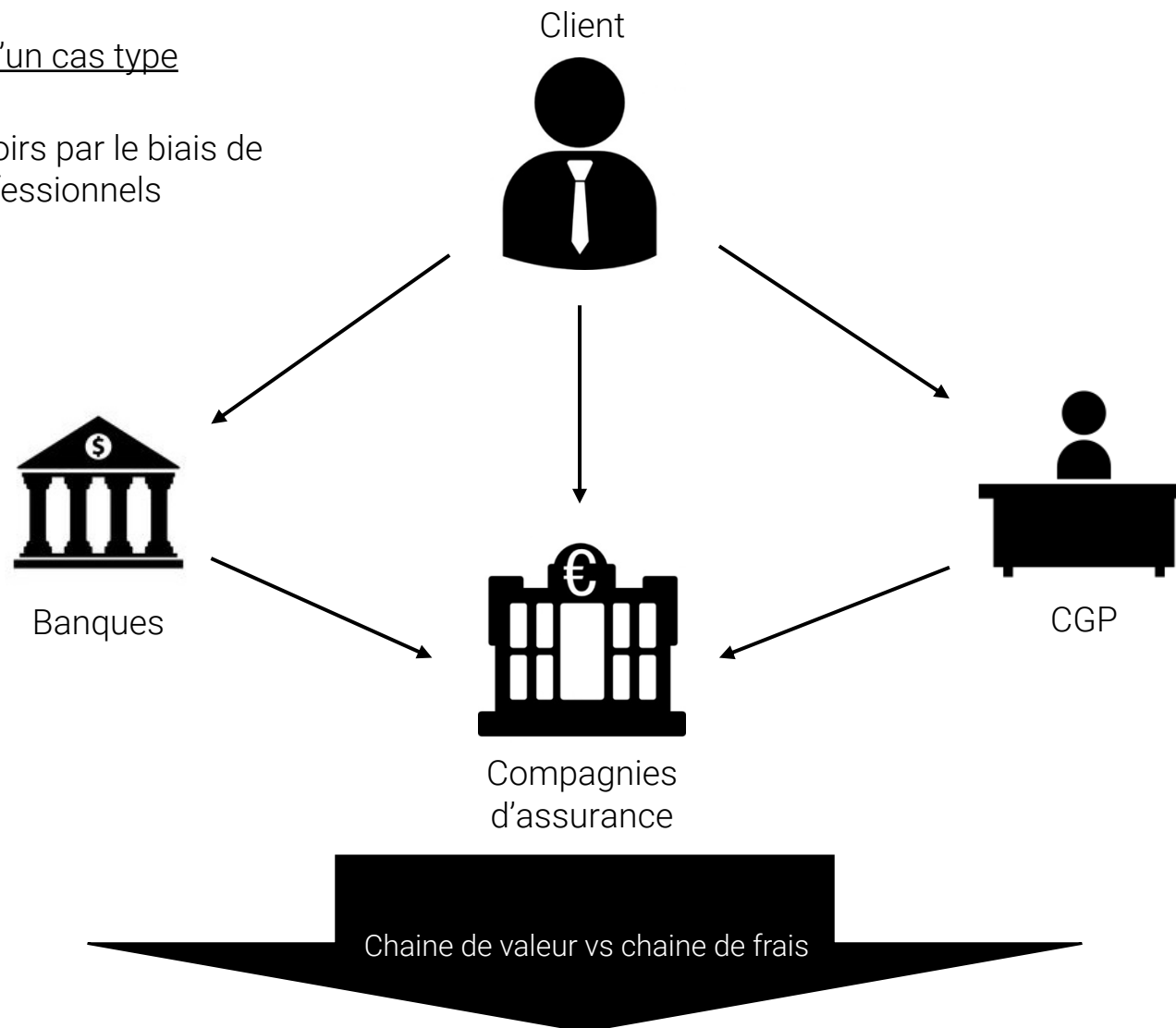
Constat

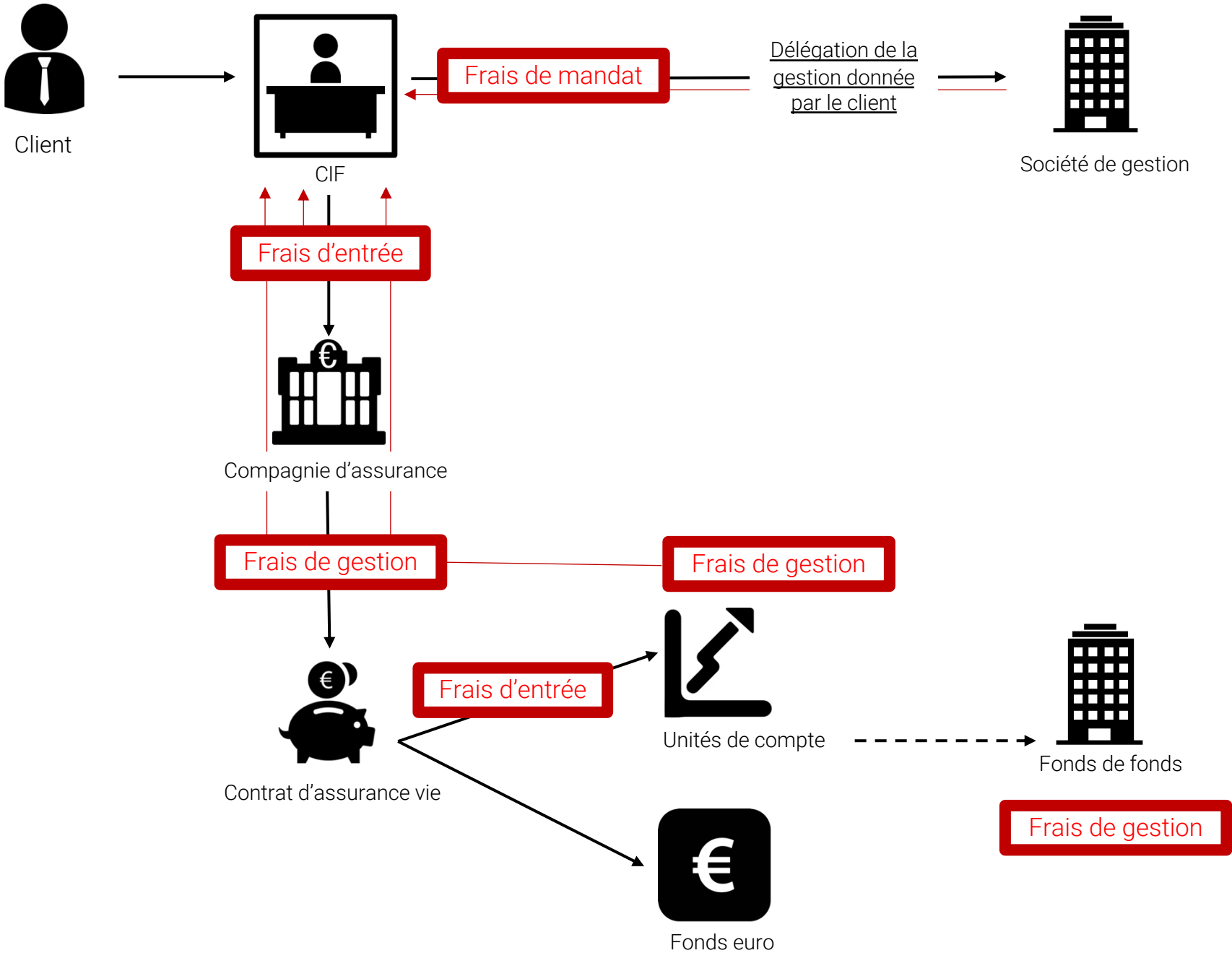
Depuis une modification récente de la réglementation des conseillers en investissements financiers (CGP, FO...), il doit être fait une distinction entre les professionnels dits « **non indépendants** » et « **indépendants** ».

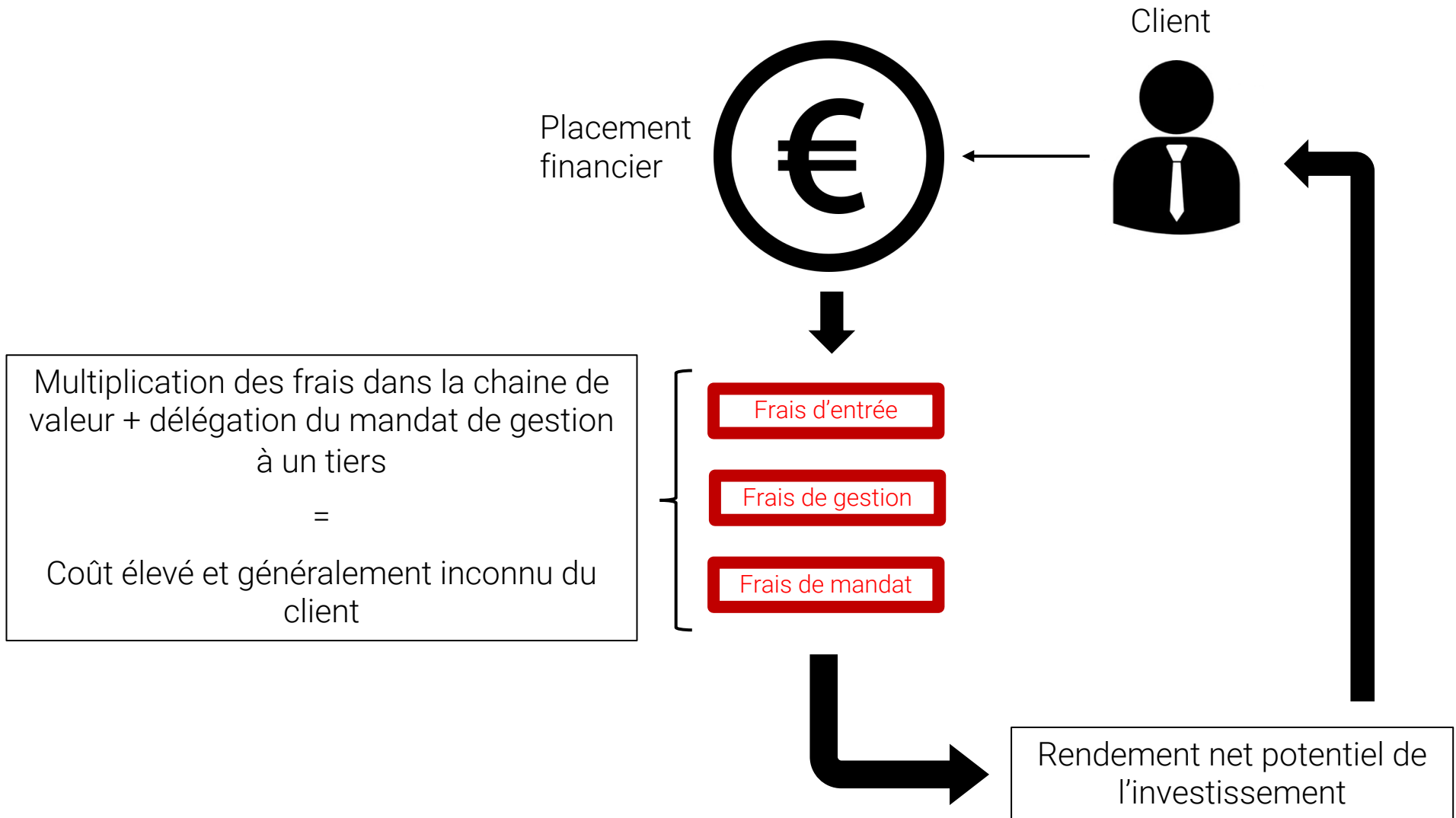
Une très large majorité des CIF perdra son statut d'indépendant du fait d'un mode de rémunération au travers de **rétro-commissions** versées par les établissements financiers (banques, assurances, sociétés de gestion).

Exemple d'un cas type

Détention des avoirs par le biais de divers professionnels







Exemple chiffré

Contrat d'assurance vie ouvert dans une grande compagnie d'assurance pour 1 000 000 €

300 000 € sur fonds en euro

700 000 € sur la partie « unités de compte »
répartis comme suit :

- 200 000 € en SCPI
- 150 000 € en produits structurés (PS)
- 350 000 € en OPCVM

Frais d'entrée sur versement initial : 1% (1%)*

Total : 10 000 €
(Rétrocession CIF : 10 000 €)

Frais d'entrée SCPI : 6,5% (1,5%)

Total : 12 870 €
(Rétrocession CIF : 2 970 €)

Frais d'entrée PS : 4% (2%)

Total : 5 940 €
(Rétrocession CIF : 2 970 €)

Frais de gestion fond euro : 0,65 % (0,3%)

Total : 1 930 €
(Rétrocession CIF : 891 €)

Frais de gestion UC : 1% (0,6%)

Total : 6 930 €
(Rétrocession CIF : 4 158 €)

Frais des OPCVM : 2% (1%)**

Total : 6 930 €
(Rétrocession CIF : 3 465€)

Total des frais : 44 600 €
(Dont total frais rétrocédés au CIF : 24 454 €*)**
hors frais de mandat

* Total des frais puis entre parenthèses partie des frais rétrocédés

**Ne tient pas compte des frais d'entrée dans les OPCVM, ainsi que des frais d'investissement dans des fonds de fonds, ou fonds « nourriciers »

*** Calculs réalisés sur des taux moyens observés dans la pratique. Les frais d'entrée sont uniquement perçus l'année de l'investissement. Les frais de mandat sont à ajouter.

Notre positionnement

Octave Family Advisor a fait le choix de l'indépendance

Ce choix permet au client :

- ▲ D'être certain de la **transparence** de notre modèle de rémunération ;
- ▲ De maîtriser la chaîne de valeur et de juger lui-même de la **valeur ajoutée** apportée par Octave FA, par le paiement d'honoraires de conseils ;
- ▲ De percevoir, à la place du CIF « non indépendant », les rétro-commissions versées par les établissements financiers* ;
- ▲ D'être en **lien direct** avec le gérant de ses avoirs**.

* Lorsque les encours sont placés par notre intermédiaire.

** Lorsqu'un mandat de gestion est confié à Octave FA.



Client

Frais de mandat



Frais d'entrée



Compagnie d'assurance

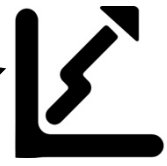
Frais de gestion

Frais de gestion



Contrat d'assurance vie

Frais d'entrée



Unités de compte

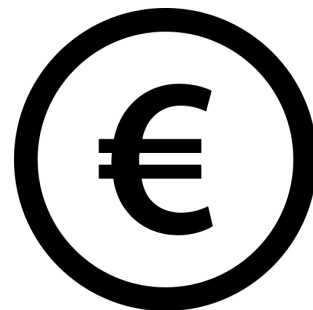


Fonds euro



Placement
financier

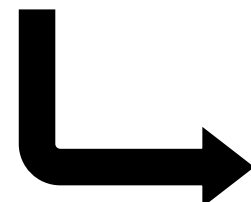
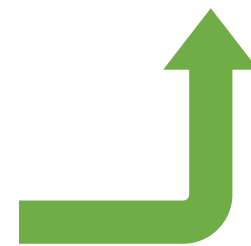
Client



Frais d'entrée

Frais de gestion

Frais de mandat



Rendement net potentiel
de l'investissement

Récupération par le client des frais dans la chaine de valeur + mandat de gestion sur-mesure par Octave FA
=
Aucun coût caché, honoraires sur valeur ajoutée, transparence et partenariat « gagnant/gagnant »

Notre savoir-faire

Etude financière

ETUDE FINANCIERE

Identification des risques

- ▲ **Risques juridiques** : analyse des contrats, clauses spécifiques, clauses bénéficiaires, mandats, analyse fiscale des +/- values,...
- ▲ **Risques de contrepartie** : compagnies d'assurance (actif général, fonds en euro), banques, sociétés de gestion, émetteurs de produits structurés,...
- ▲ **Risques financiers** : répartition par type d'actifs, répartition par zone géographique, répartition par société de gestion, répartition par émetteur, analyse globale du portefeuille, analyse des ratios de mesure du risque,...

Recensement des frais

- ▲ **Frais apparents** ;
- ▲ **Frais réels** ;
- ▲ **Part des frais rétrocédée au CIF.**

Analyse de la performance

- ▲ **Performance globale** : analyse sur plusieurs années de l'évolution des encours gérés comparée au risque pris ;
- ▲ **Performance par enveloppe** : analyse de chaque contrat, compte titres ou PEA et attribution de performance ;
- ▲ **Performance par fonds** : classement, performance de la catégorie, performance de l'indice de référence.

Bilan global : Mise en évidence des Facteurs de risque, Points positifs et Points négatifs.

Notre savoir-faire

Mandat de gestion « ALM »

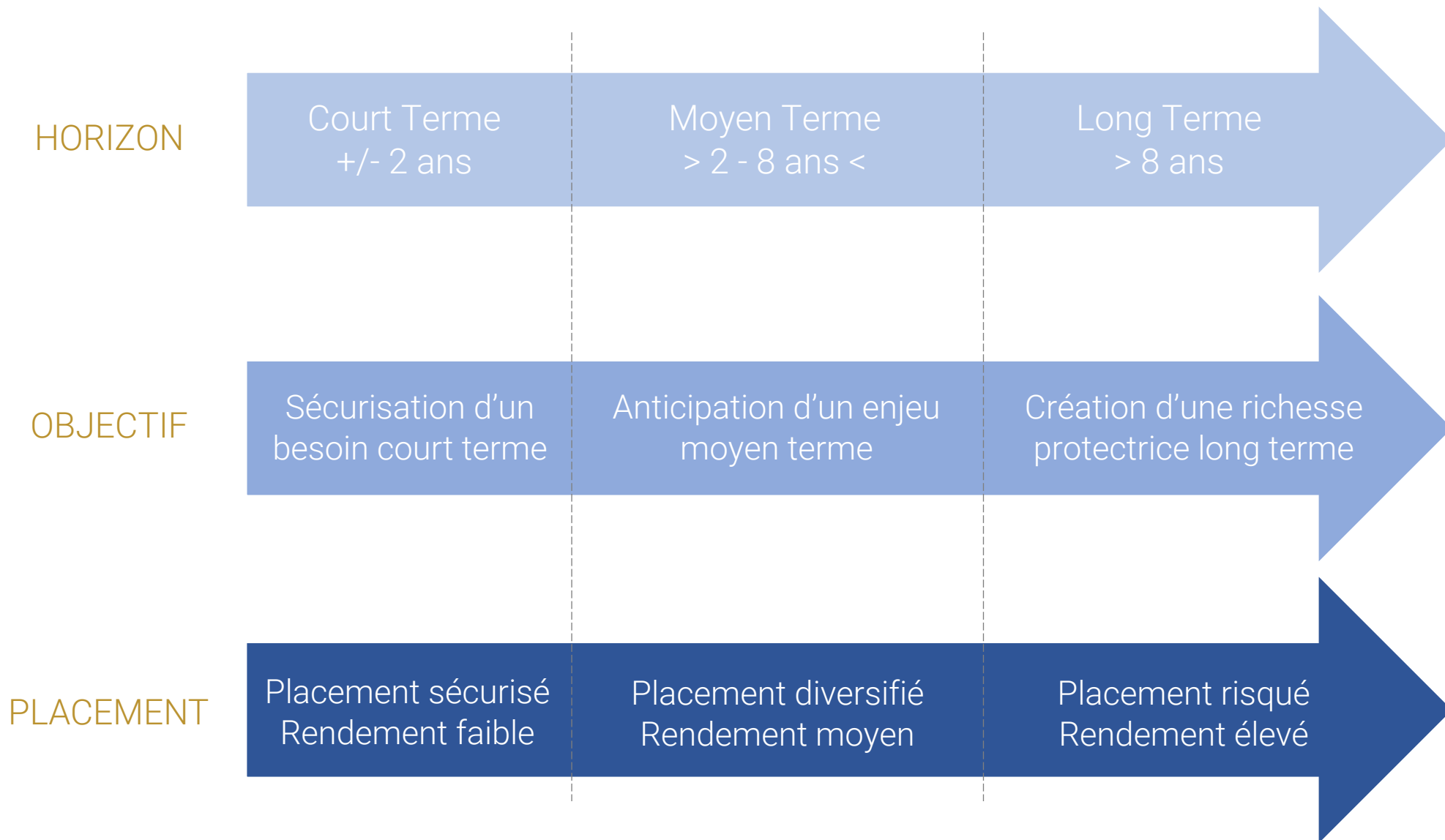
La gestion des actifs financiers nécessite la **connaissance des contraintes et des objectifs patrimoniaux** du client.

La méthode ALM (Assets Liabilities Management) ou autrement appelée gestion « actif/passif » consiste à anticiper les besoins pour déterminer et optimiser les actifs.

La gestion ALM se structure en trois temps :

- ^ La réflexion sur les engagements du passif ;
 - ^ L'allocation d'actifs ;
 - ^ La gestion d'actifs.

→ Ce n'est pas tant l'aversion au risque du client qui est déterminante dans la gestion ALM que l'inquiétude plus ou moins grande du client sur la réalisation de ses objectifs.



Mandat de gestion Octave Family Advisor : Méthodologie

Afin de permettre la mise en place d'un **suivi global** des actifs financiers, le mandat de gestion proposé par Octave doit s'appliquer autant que possible à **l'ensemble des actifs financiers**, que ceux ci aient été souscrits par l'intermédiaire d'Octave ou non.

Selon le dépositaire/l'intermédiaire, une délégation d'arbitrage permettra de **décharger totalement ou partiellement le client** de tout effort de gestion en fonction du type d'actifs gérés.

Le client sera informé de l'évolution de ses placements par un **reporting régulier**.

Le reporting reprendra les **contraintes** et les **objectifs** et restituera la **performance** au regard de ces différents éléments.

Dans le cas de contraintes de plusieurs natures se traduisant par une gestion d'actifs différenciée sur des horizons de placements échelonnés, **le reporting reflétera ces différents objectifs en les reprenant séparément**.

Reporting

Situation des actifs gérés

Performance par rapport au dernier reporting et sur différentes périodes à déterminer en fonction des objectifs

Analyse de la Performance et des Risques

Justification des arbitrages

Perspectives

Périodicité des reporting :

- ▲ Jusqu'à 5 M€ sous gestion : réception d'un **reporting trimestriel** ;
- ▲ Au-delà de 5 M€ sous gestion : réception d'un **reporting mensuel**.

S'ajoutent à ces reporting, des réunions téléphoniques ponctuelles et des réunions présentielle régulières.

Nos honoraires

La réalisation d'une étude financière est facturée **au temps passé**.

Le coût horaire d'une étude est de **220€ HT**, soit 264€ TTC.

La pratique a permis de constater un temps moyen d'analyse et de rédaction de +/- 30h.

La facturation sera individualisée, en fonction de la complexité des avoirs du client.
Elle sera **plafonnée** à un coût maximum.

A savoir :

Dès lors qu'un Mandat de Gestion est confié à Octave Family Advisor,
une **remise de 60% des honoraires** est consentie.

Exemples d'une étude
nécessitant 30h d'analyse :



Nos honoraires pour les prestations de gestion financière sont calculés sur le montant total des avoirs financiers gérés par Octave FA au 1^{er} janvier :

En dessous de :	Taux TTC :
500 000 €	sur devis
750 000 €	1,800%
1 000 000 €	1,686%
1 250 000 €	1,571%
1 500 000 €	1,457%
1 750 000 €	1,343%
2 000 000 €	1,229%
2 500 000 €	1,114%
3 000 000 €	1,000%
3 500 000 €	0,975%
4 000 000 €	0,950%
4 500 000 €	0,925%
5 000 000 €	0,900%
5 500 000 €	0,875%

En dessous de :	Taux TTC :
6 000 000 €	0,850%
6 500 000 €	0,825%
7 000 000 €	0,800%
7 500 000 €	0,775%
8 000 000 €	0,750%
8 500 000 €	0,725%
9 000 000 €	0,700%
9 500 000 €	0,675%
10 000 000 €	0,650%
12 500 000 €	0,625%
15 000 000 €	0,600%
17 500 000 €	0,540%
20 000 000 €	0,480%
25 000 000 €	0,420%
Au delà de :	Taux TTC
25 000 000 €	0,360%

Exemple chiffré

Contrat d'assurance vie ouvert dans une grande compagnie d'assurance pour 1 000 000 €

300 000 € sur fonds en euro

700 000 € sur la partie « unités de compte »
répartis comme suit :

- 200 000 € en SCPI
- 150 000 € en produits structurés (PS)
- 350 000 € en OPCVM

+2,445%

Frais d'entrée sur versement initial : 1% (1%)*

Total : 10 000 €
(Rétrocession CIF : 10 000 €)

Frais d'entrée SCPI : 6,5% (1,5%)

Total : 12 870 €
(Rétrocession CIF : 2 970 €)

Frais d'entrée PS : 4% (2%)

Total : 5 940 €
(Rétrocession CIF : 2 970 €)

Frais de gestion fond euro : 0,65 % (0,3%)

Total : 1 930 €
(Rétrocession CIF : 891 €)

Frais de gestion UC : 1% (0,6%)

Total : 6 930 €
(Rétrocession CIF : 4 158 €)

Frais des OPCVM : 2% (1%)**

Total : 6 930 €
(Rétrocession CIF : 3 465€)

Total des frais : 44 600 €

**(Dont total rétrocédé au client par Octave :
24 454 €***)**

hors frais de mandat (1,571% dans cet exemple)

* Total des frais puis entre parenthèses partie des frais rétrocédés

**Ne tient pas compte des frais d'entrée dans les OPCVM, ainsi que des frais d'investissement dans des fonds de fonds, ou fonds « nourriciers »

*** Calculs réalisés sur des taux moyens observés dans la pratique. Les frais d'entrée sont uniquement perçus l'année de l'investissement. Les frais de mandat sont à ajouter.

Le contenu de ce document est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et ne peut être utilisé sans l'accord exprès et préalable de la société OCTAVE FAMILY ADVISOR SAS. Toute reproduction ou utilisation, même partielle, pour quelque raison que ce soit, est strictement interdite.

Les informations et le contenu décrits dans ce document sont valables à la date de sa réalisation (septembre 2018) et peuvent être sujets à modification.

Le contenu de ce document ne constitue aucunement une recommandation d'investissement ou un conseil financier, juridique, économique ou fiscal. La société ne saurait être responsable des actes réalisés à titre individuel ou avec un tiers à la suite de la consultation de ce document.